



Canadian Forestry Accreditation Board

Bureau canadien d'agrément en foresterie

Norme n° 5 – Compétences en leadership - Communication et raisonnement critique

Principe de base

Les forestiers professionnels doivent posséder de bonnes compétences en raisonnement critique afin d'analyser et de communiquer des notions complexes de façon claire et de conseiller des clients variés.

La capacité de communiquer d'une manière claire et concise est essentielle aux forestiers professionnels canadiens, car ceux-ci doivent présenter les objectifs, les orientations, l'information et les décisions de l'industrie à une large gamme d'auditoires et d'intervenants.

Les forestiers professionnels canadiens sont appelés à travailler de manière individuelle, mais aussi à l'intérieur d'équipes multidisciplinaires, et même à diriger ces équipes, afin d'affronter des enjeux présentant de nombreux aspects.

Un bon leader sait mettre à profit ses compétences en communication et en raisonnement critique afin de susciter la mise en place de normes d'exercice plus élevées et de contribuer de manière positive à la société en mettant de l'avant des résolutions de problèmes collectives et innovatrices.

Sujets clés

- Analyse de problèmes, interprétation et assimilation logiques de l'information, jugement adéquat dans la prise de décision.
- Rédaction de rapports d'affaires, professionnels et techniques.
- Résolution de conflits, conciliation adéquate.
- Construction, critique et présentation de débats.
- Élaboration d'une analyse raisonnée présentant les différentes options et solutions.
- Démonstration de persévérance, de diligence et de sollicitude dans la résolution des problèmes.
- Compétences en communication orale et écrite.
- Évaluation des données en fonction de leur pertinence et de leur suffisance.
- L'art du débat et de l'évaluation des prises de position.
- Animation de réunions, présentations et participation aux comités.
- La négociation sous toutes ses formes.
- Promotion de la curiosité, de la créativité et de l'innovation.
- Techniques de recherches et rédaction de rapports scientifiques.
- Propriété partagée et collaboration.

Norme n° 5 - Compétences en leadership - Communication et raisonnement critique (suite)

Compétences requises démontrables

Les finissants d'un programme agréé devront être capables de s'acquitter des tâches suivantes :

- 1. *Communiquer de manière efficace les enjeux touchant les ressources forestières auprès d'auditoires variés.***
 - a. Démontrer une aptitude à communiquer l'information pertinente à des auditoires variés.
 - b. Démontrer de bonnes capacités d'écoute.
 - c. Utiliser des rapports officiels pour présenter les données, l'information et les opinions.
 - d. Préparer et présenter un exposé reprenant les concepts et la terminologie des ressources naturelles.
- 2. *Démontrer son raisonnement critique dans l'application de son jugement professionnel.***
 - a. Évaluer des documents et des modèles informatiques se rattachant à des plans complexes.
 - b. Analyser un problème ou une situation contenant des collectes de données qualitatives ou quantitatives, des évaluations et des analyses.
 - c. Rédiger un rapport officiel en sachant développer une argumentation logique et appliquer son jugement professionnel dans la proposition des solutions.
 - d. Construire une argumentation logique lors des participations et des discussions en groupe.
- 3. *Démontrer ses compétences en leadership lors des prises de décision collective, des séances de consultation et des résolutions de conflits.***
 - a. Expliquer comment les différences sociales, culturelles et géographiques peuvent avoir une incidence en ce domaine.
 - b. Contribuer aux prises de décision collective.
 - c. Mettre à profit ses compétences en résolution de conflits.
 - d. Mettre sur pied un groupe afin d'atteindre un objectif.
 - e. Soutenir un plan d'action mis de l'avant.